



« **Préfiguration d'une instance
de Dialogue Social Territorial
emploi – formation** »

**Avis du Conseil de
Développement
Saisine 2015**

- **Présenté en plénière du Conseil de
Développement le 24-11-2015**
- **Présenté en Conseil Communautaire le
15-12-2015**

Le Conseil de Développement
du GrandAngoulême

Avant-Propos

Force de propositions, attaché à la construction collective par le débat, le Conseil de Développement apporte par ses avis et contributions une valeur ajoutée : l'expertise citoyenne dans la construction des politiques locales.

Le Grand Angoulême est un territoire en mutation, vieillissant, avec une perte programmée de population active dans les 15 prochaines années et une précarisation inquiétante (taux de chômage, revenu moyen) : 14 800 personnes sont en recherche d'emploi soit 21% de la population active, à peine 50% des 18/24 ans sont scolarisés, 77% de la population est titulaire au maximum du baccalauréat. 30% n'a aucun diplôme.

Devant ce constat, au-delà du travail de qualité réalisé par chacun des acteurs et des institutions, c'est bien une nouvelle dimension de concertation, de partenariat et de co-construction d'une politique publique de développement économique, d'emploi et de formation du territoire qu'il faut mettre en œuvre.

L'idéal serait que chacun des acteurs de ces politiques publiques puissent reconnaître la place, le rôle, les missions et les compétences de l'autre, s'enrichissent des différences pour inventer ensemble de nouveaux partenariats pour un projet commun par une politique volontariste et une gouvernance nouvelle.

Les élus de Grand Angoulême ont souhaité associer le Conseil de Développement à leurs réflexions pour renouveler les interactions entre les acteurs du développement économique, de l'emploi et de la formation de leur territoire.

Notre travail ne sera pas évidemment exhaustif, mais nous espérons qu'il sera utile pour alimenter la réflexion des exécutifs élus et des acteurs du territoire.

Le Groupe Projet

1 – Objet de la saisine du Grand Angoulême

Le Grand Angoulême a décidé de lancer une réflexion sur l'émergence d'une instance partenariale pour favoriser le développement d'un dialogue social territorial en lien avec le développement économique, l'emploi et la formation sur le territoire.

Dans ce cadre, le Grand Angoulême a saisi le Conseil de Développement pour que celui-ci puisse faire des propositions sur la gouvernance, les orientations stratégiques ainsi que la couverture territoriale de cette future instance.

La plénière du 16 février 2015 a validé 5 groupes-projets dont une saisine du Président de l'Agglomération pour « une contribution du Conseil de Développement à l'émergence d'une instance de dialogue social territorial en matière de développement économique et d'emploi » et notamment des propositions concernant la forme juridique de cette structure, sa gouvernance, ses orientations stratégiques et sa couverture territoriale.

Le groupe-projet s'est constitué en mars 2015. (Annexe n°1 – Composition du groupe – projet du Conseil de Développement)

Cette saisine a été faite en décembre 2014 (Annexe 2 – Courrier du Président de GrandAngoulême)

2 – Méthode de travail retenue par le groupe projet

La Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême a souhaité de façon originale saisir le Conseil de Développement et lancer parallèlement un cahier des charges pour retenir un bureau d'études.

L'objet de cette étude était de vérifier les conditions nécessaires à la mise en place d'une instance locale de dialogue social territorial chargée de réunir les acteurs de l'économie, de la formation et de l'emploi, de recenser les acteurs, outils, dispositifs et initiatives en matière de soutien à l'emploi sur le territoire et d'analyser le positionnement des acteurs et les conditions de réussite de la création d'une instance locale de dialogue social territorial. Le GrandAngoulême avait précisé que le prestataire retenu devait travailler de façon étroite avec le Conseil de Développement.

Cette étude de préfiguration, co-financée par la Région Poitou-Charentes et la DIRECCTE, s'est réalisée sous l'égide d'un comité de suivi partenarial associant la collectivité maître d'ouvrage, des représentants du Service Public de l'Emploi, l'Etat, le Conseil régional, la Mission Locale et le Conseil de Développement.

En parallèle, le groupe projet s'est réuni régulièrement pour faire émerger le contour d'un dialogue social territorial selon un planning de travail synchronisé avec les travaux du bureau d'étude. (Annexe n°3 de ce rapport)

3 – Rappel de la contribution du Conseil de Développement sur « Mutations économiques, créativité et territoire »

Le Conseil de Développement s'est interrogé depuis 2011 sur trois dimensions liées au développement économique: les impacts de la LGV, les mutations économiques en cours et à venir, la créativité et l'innovation sur le territoire de GrandAngoulême. Le Conseil de Développement a attiré l'attention de GrandAngoulême sur 4 points en 2013 :

- La multiplication des instances administratives et la difficulté des acteurs à travailler ensemble ne permettant pas de porter un projet commun : déficit de prospective, d'évaluation, d'animation et de dialogue partagés. De fait, les choix prioritaires en matière de développement économique et de formation supérieure sont peu lisibles
- La nécessité d'un marketing territorial renforcé pour promouvoir, communiquer et faire rayonner le GrandAngoulême et la Charente. Les entreprises innovantes ont besoin de visibilité
- La complexité pour les porteurs de projets d'entreprises se situe dans la création, l'accompagnement dans la durée, le repérage des institutionnels, les dispositifs d'aides. Une nécessité de décloisonnement des filières....
- La nécessité d'accentuer la politique et les moyens dédiés pour investiguer le champ des nouvelles économies: Economie Sociale et Solidaire, fonds participatifs, numérique ...

Une nouvelle gouvernance devrait être mis en place par le GrandAngoulême animateur et pilote de son territoire, pour:

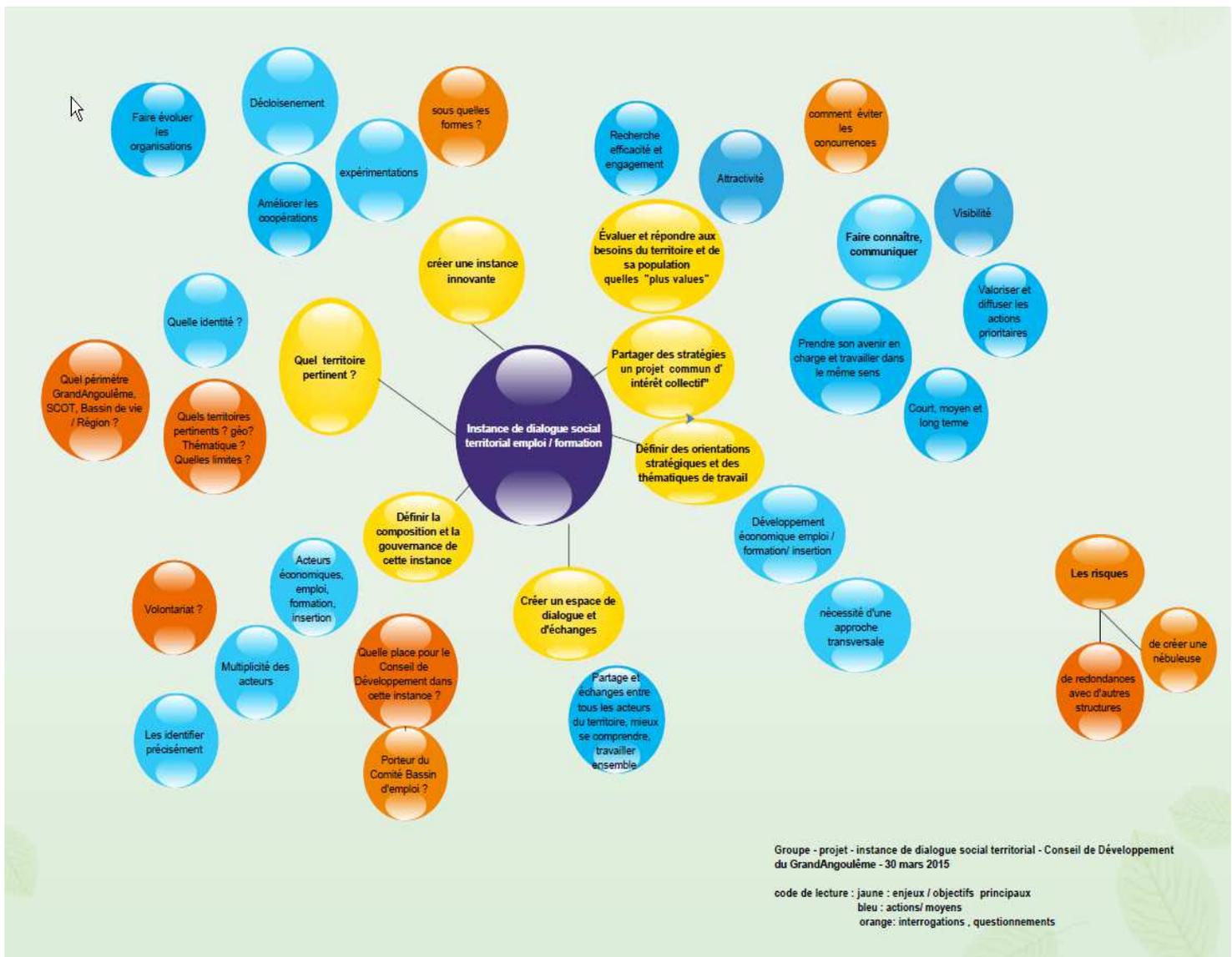
- Rassembler les différents acteurs : institutions, entreprises, partenaires sociaux pour permettre de développer une vision prospective partagée des enjeux clés du territoire, ainsi qu'une convergence d'objectifs et une culture de la participation et du travail en réseau
- Créer un outil type Comité de Bassin d'Emploi qui permette une réelle articulation des politiques de développement économique, d'emploi et de cohésion sociale. L'absence d'un tel outil fait de GrandAngoulême un territoire singulier en Poitou-Charentes
- Clarifier les compétences de chacun pour éviter les redondances, les incohérences voire les risques de conflits. Un effort de tous les acteurs doit être engagé afin de coordonner, optimiser, faire évoluer, voire mutualiser leurs compétences dans un contexte de réduction des ressources publiques et d'une nouvelle loi de décentralisation
- Renforcer et structurer un pôle d'enseignement supérieur prenant en compte les besoins du territoire en cohérence avec l'offre de formation initiale et continue

- Renforcer les coopérations avec les territoires voisins et notamment la métropole bordelaise en s'appuyant sur les opportunités offertes par la LGV (libération des sillons sur la ligne actuelle dès 2017 et inter-modalités)

Ces conclusions de la contribution du Conseil de Développement de 2013 sont totalement en phase avec l'objet de notre saisine concernant l'émergence d'une instance de dialogue social territorial en matière de développement économique et d'emploi.

4 – Définition retenue pour le Dialogue Social Territorial

Le Dialogue Social Territorial est un outil de dialogue territorial, un vecteur de transversalité, non encadré par la législation comme la négociation collective ou le dialogue social en entreprise. Le groupe projet a essayé d'en définir le contour avant de s'entendre sur une définition.



Le groupe projet propose la définition suivante :

Ensemble des différentes formes d'échange, de consultation, de concertation, voire de négociation sur un territoire donné au sein duquel :

- **Les partenaires sociaux sont nécessairement parties prenantes et qui peuvent regrouper les pouvoirs publics (collectivités et Etat) ainsi que des acteurs de la société civile**
- **Les questions relatives à la formation, au travail et à l'emploi sont traitées. Ces sujets pouvant être élargies à leurs implications économiques, sociales et environnementales**
- **Les actions sont construites sur la durée en mode projet**

5 – Eléments de réflexions sur le Dialogue Social Territorial

5 – 1 Eléments de constats sur notre territoire

Le groupe – projet valide totalement les conclusions du bureau d'étude sur sa perception du territoire et la complexité de notre écosystème local.

En complément, le groupe – projet souhaite apporter les éléments de réflexion sur les emplois

- Il a été constaté le poids important de l'emploi administratif et cela amène à penser que les administrations pourraient être au cœur du débat. La baisse de l'emploi privé salarié, et notamment industriel, fait mécaniquement monter la proportion de l'emploi administratif (environ 25 % des emplois) mais qui a tendance à diminuer dans les trois fonctions publiques. L'évolution vers la grande région risque d'avoir un impact sur l'emploi public à la fois en nombre et en qualité de service public fournit. (La réorganisation des administrations de l'Etat et des Collectivités territoriales)
- Il est à noter aussi la relative faiblesse des emplois de services aux personnes et aux entreprises par rapport à la moyenne nationale alors qu'il existe des pistes de croissance dans ce secteur
- Plus particulièrement dans le secteur industriel, l'élévation des compétences dans le tissu des sous-traitants locaux est un enjeu à souligner pour répondre aux besoins des grands groupes
- Au regard d'une mutation économique permanente dans le territoire, il s'agit d'adapter les dispositifs de lecture et d'anticipation de ces mutations

Le groupe projet souhaite attirer l'attention sur quatre chiffres qui caractérisent malheureusement la situation de notre territoire :

- 14 800 personnes sont en recherche d'emploi soit 21% de la population active
- à peine 50% des 18-24 ans sont scolarisés
- 77% de la population dispose au mieux du baccalauréat (30% sans diplôme)
- De plus, une note de France stratégie de novembre 2015 (n°36), place le Poitou- Charentes parmi les 3 Régions où l'ascenseur social fonctionne mal ; le problème étant celui de l'accès à l'éducation, à la démocratisation réelle de l'accès à l'enseignement supérieur pour les jeunes d'origine populaire. La Charente se situant en avant dernière position au niveau national.

Sur les paragraphes 5-2 à 5-8, le groupe projet attire l'attention sur le fait qu'il a souhaité travailler sur une approche à 360° pour s'ouvrir le champ des possibles avant de proposer une approche sur une instance de dialogue social territorial.

5 – 2 Les enjeux – missions principales

Après discussion, le groupe projet a déterminé les **enjeux suivants** :

- **Déterminer les conditions de la mobilisation et de l'engagement des acteurs,**
- **Partager et comprendre les stratégies territoriales des acteurs pour l'attractivité et le développement du territoire,**
- **Renforcer la territorialisation du dialogue social par l'évolution des organisations et la gouvernance locale,**
- **Penser et travailler ensemble autrement : élus, acteurs ...**

Il en découle, pour le développement du Dialogue Social Territorial emploi, formation, de mettre en œuvre **les missions suivantes** :

- **Impulser un partenariat avec les acteurs de l'emploi, de la formation, de l'insertion, de l'Economie Sociale et Solidaire, du secteur associatif et les acteurs du développement économique**
- **Mettre en cohérence les stratégies et mieux articuler, coordonner les actions emploi, insertion, formation dans le bassin de vie**

5 – 3 Les axes de travail potentiels

Lors d'une séance de travail, le groupe projet a identifié les thèmes de réflexion principaux :

- Faciliter la rencontre offre/ demande
- Accompagner la création d'activités et d'emploi/ insertion/ nouvelles formes d'économie
- Repérer les savoir- faire, les compétences et les besoins du territoire : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GPECT)
- Accompagner l'adaptation des mutations économiques et sécuriser les parcours professionnels
- Permettre la rencontre et la mise en réseau des acteurs : rapprochements, collaborations, passerelles y compris inter-filières
- Expérimenter, identifier et prioriser les projets structurants pour le territoire

A partir de ces thèmes, le groupe de projet a essayé d'identifier des axes de travail :

- Stratégie partagée pour identifier les besoins de formation pour les emplois d'aujourd'hui et de demain liés aux activités du bassin économique en s'appuyant sur une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales
- Plan d'action pour le rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi et réponses aux enjeux du développement économique et social du territoire (ex numérique ..)
- Offre de formation post bac (enseignement et diplômes)
- Cohésion sociale, la solidarité : chômage des jeunes, décrochage scolaire,
- Mobilité entre territoires et entre entreprises
- Augmentation des qualifications des salariés
- Le numérique
- Les nouvelles formes d'économie : Economie Sociale et Solidaire, économie circulaire, collaborative

Restitution synthétique des thèmes de travail identifiés par le groupe-projet

Anticipation, stratégie partagée pour identifier les besoins de formation pour les emplois d'aujourd'hui et de demain liés aux activités du bassin économique : GPECT* <small>*Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales</small>	<ul style="list-style-type: none">• Concernant les principales filières du territoire mécatronique, packaging, image, service, action sociale• Métiers en déclin et mutations/ nouvelles filières et nouveaux métiers• Besoins en ressources humaines des 10 plus grosses entreprises et de leurs sous-traitants• Augmentation de la qualification des salariés /
Plan d'action spécifique pour rapprochement offre / demande activités/ emplois	<ul style="list-style-type: none">• Mieux identifier les besoins des entreprises• Travail sur la reconnaissance et la valorisation des métiers en tension• Travailler sur les modes de recrutement• Multiplier les lieux de rapprochement entre l'offre et la demande
Réponses aux nouveaux besoins des populations, des entreprises (services)	<ul style="list-style-type: none">• Transition énergétique• Numérique (culture des entreprises : dirigeants et salariés)• Vieillesse de la population
Plan de formation	<ul style="list-style-type: none">• Dans le territoire : Quelle offre de formation notamment post BAC à développer pour les jeunes ?• Quel enseignement supérieur ?• Formation continue : Quelle offre territorialisée à construire ?
Mobilités salariales : <ul style="list-style-type: none">- dans le territoire- inter-entreprises	<ul style="list-style-type: none">• Efforts de mobilités inter – bassins d 'emploi• Mobilités inter-entreprises, transférabilité des compétences
Développement économique, Marketing territorial	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser la reprise d'entreprise et la création d'entreprises• Lutter contre la diminution de la population active
Nouvelles formes d'économie	<ul style="list-style-type: none">• Economie Sociale et Solidaire, économie circulaire (*qui s'inscrit dans le cadre du développement durable), économie collaborative
Cohésion sociale / solidarité	<ul style="list-style-type: none">• Lutter contre le décrochage scolaire• Lutte contre la précarité, emploi, quartiers sensibles• Chômage des jeunes

Naturellement la réflexion sur le périmètre d'intervention ne pourra s'affranchir d'identifier des axes de coopération avec les territoires voisins :

- Bassin d'emploi de Cognac surtout avec la création d'une nouvelle intercommunalité de 80 000 habitants,
- Horte et Tardoire, Charente Limousine et Sud Charente,
- La Métropole de Bordeaux,
- Les grosses agglomérations de proximité : Niort, Poitiers, La Rochelle, Limoges.
- Projet de pôle métropolitain entre La Rochelle, Niort et Rochefort

Le groupe projet ne souhaite pas s'enfermer dans des limites géographiques administratives mais préconise de partir des projets pour définir le territoire de l'action.

5 – 5 Les acteurs potentiellement concernés

Les acteurs identifiés par le groupe - projet :

- Partenaires sociaux
- Acteurs économiques, de la formation, de la création d'entreprises
- Collectivités territoriales : élus et techniciens
- Chambres consulaires
- Groupements d'entreprises, représentants des filières
- Représentants de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'Insertion
- Société civile / étudiants/ Demandeurs d'Emploi
- Services publics de l'Emploi
- Le monde associatif
- Acteurs locaux de l'Education Nationale
- ...

Le groupe – projet souhaite souligner que ce collectif doit être le plus ouvert possible aux acteurs volontaires du territoire.

5 – 6 Les éléments de gouvernance

Plusieurs formes d'outils sont envisageables :

- Une plate –forme non institutionnelle animée par le GrandAngoulême dans un premier temps permettant d'échanger, de se connaître, de travailler sur l'observatoire, les stratégies partagées, de mettre en réseau les politiques conduites par chacun et définir les projets à conduire,
- Un Comité de Bassin d'emploi (inexistant sur notre territoire),
- Le Conseil de Développement qui, pour partie, pourrait porter ce dialogue social territorial
- Une structure existante qu'il faudrait faire évoluer
- Un collectif d'acteurs qui travaillerait en mode projet et qui pourrait changer en fonction des thèmes de travail.

Deux approches sont identifiées par le groupe projet :

- Soit partir et où créer une « structure » avec une gouvernance politique et technique à définir,
- **Soit envisager un système moins institutionnel, plus souple séparant la gouvernance et l'animation :**
 - **La gouvernance, une animation permanente :**
Un collectif d'acteurs volontaires serait chargé de définir la feuille de route d'un projet d'Instance de Dialogue Social Territorial emploi / formation sur le territoire. Ce collectif définirait les projets prioritaires à conduire et partagerait la gouvernance de l'Instance de Dialogue Social Territorial sur base d'une charte d'engagement.
 - **L'animation par projets :**
Chaque projet proposé par le collectif travaillerait en mode projet avec une animation propre et des acteurs volontaires sur une durée donnée.

6 – Retours d'expériences

Lors de la rencontre du 24 septembre 2015 avec les acteurs auditionnés par le cabinet « les développeurs associés » deux témoignages intéressants ont été proposés par

- D. HUART – Directeur de la Maison de l'Emploi et de la Formation de L'Agglomération de Mulhouse
- M. PINEAU – Directrice du Carrefour de l'Innovation Sociale du Travail et de l'Emploi (CISTE) en Poitou-Charentes / JM. GIRAUDEAU : Administrateur du CISTE / E. VIDEAU et M. EPINOUX – Porteurs de projet d'une démarche Dialogue Social Territorial sur les services à la personne

Les Points forts des deux témoignages : Carrefour de l'Innovation Sociale du Travail et de l'Emploi (CISTE) en Poitou-Charentes et Maison de l'Emploi et de la formation de Mulhouse / 24-09- 2015

Les conditions de réussite d'une démarche de dialogue social territorial :

Développer une stratégie partagée et partir d'objectifs atteignables	<ul style="list-style-type: none">• Pour la défense d'un projet de territoire afin de réussir le défi des mutations économiques• Savoir valoriser l'existant• Partir d'une problématique du territoire• Diagnostics partagés pour mieux anticiper en valorisant des approches croisées et multi-disciplinaires• Établir une feuille de route partagée par tous
Identifier clairement la gouvernance et l'animation des projets	<ul style="list-style-type: none">• Gouvernance partagée ou non : choix du collectif d'acteurs
Repérer et mobiliser un écosystème local impliquant et fédérant les acteurs en réseau	<ul style="list-style-type: none">• Démarche inter-secteurs et partenariale• Acteurs économiques, emploi, formation, associatifs• Élus• Repérer les talents
S'articuler avec la collectivité	<ul style="list-style-type: none">• Définir le rôle et la place de la collectivité• Volonté politique essentielle• Choisir un animateur - manager reconnu et avec du charisme pour porter techniquement la démarche de Dialogue Social Territorial
Fabriquer de la confiance et travailler le désir d'implication	<ul style="list-style-type: none">• Respect mutuel, bienveillance• Intelligence collective• Privilégier les « conflits coopératifs » plutôt que le « consensus mou »• Actions crédibles qui « assurent » le projet• Pas de gouvernance, ni de posture « hégémoniques »
Identifier les moyens humains et financiers	<ul style="list-style-type: none">• Structure support à identifier• Confiance des élus et des financeurs• Recherche de co-financement
S'inscrire dans la durée	<ul style="list-style-type: none">• Dialogue Social Territorial : démarche progressive s'inscrivant dans la durée

7 – Conclusion

Pour le groupe projet, un dialogue social territorial réussi devra s'appuyer sur un collectif d'acteurs engagés et convaincus et sur une interaction des différents éléments suivants :

- L'échange, la connaissance, l'engagement des acteurs
- Une stratégie partagée de développement économique, d'emploi et de formation
- La mise en œuvre d'actions qui favorise, suscite et provoque le changement sur le territoire

Il s'appuiera sur des diagnostics partagés, sur une feuille de route claire pouvant être facilement évaluable, des travaux gérés en mode projet.

Ce collectif d'acteurs et son emprise territoriale devront être adaptés en fonction des projets proposés.

Pour le groupe – projet du Conseil de Développement, il semble primordial de recruter un « animateur – manager » chargé d'accompagner le collectif d'acteurs pour, non seulement créer du lien et de la confiance, mais également permettre de définir rapidement des pistes d'actions concrètes.

La « maison de l'entreprendre », souhaitée et voulue par le GrandAngoulême, pourrait servir d'appui technique à ce collectif d'acteurs en étant vigilant aux moyens humains et financiers qui devront être mis à disposition

Ce collectif devra toujours avoir comme idées directrices les enjeux suivants :

- Mettre en cohérence les stratégies des acteurs et mieux articuler les actions de chacun
- Créer des interactions entre développement économique, emploi et formation
- Penser et travailler ensemble et autrement avec les acteurs de l'emploi, de la formation, de l'Economie Sociale et Solidaire, les acteurs associatifs, les partenaires sociaux et les entreprises.

Documents annexes

Annexe n°1 : Composition du groupe – projet

Annexe n°2 : Lettre de saisine du Président de GrandAngoulême
décembre 2014

Annexe n°3 : Coordination, méthode de travail entre le Conseil de
Développement et le Bureau d'études « Les Développeurs Associés »

Annexe n°4 : Fiche d'évaluation de l'avis

Annexe n°5 : Synthèse de la contribution du Conseil de Développement
« Mutations économiques, créativité et territoire » de décembre 2013

**Annexe n°1 – Composition du groupe – projet
« Instance de Dialogue Social emploi – formation » Mars 2015**

NOM	PRENOM	ORGANISME
BERNARD	Gilles	Assise Territoriale - Mairie de Fléac
BLANCHON	Michel	Assise Territoriale - Mairie de St Yrieix
CAVILLE	Michel	Centre d'Information Jeunesse – co-animateur
CHAVE	Pierre	Citoyen
CLERC	Isabelle	ALESIE
COADOU	Carine	Jeune Chambre Économique - Angoulême - Cognac
COUSTENOBLE	Christian	Citoyen
CRUSILLEAU	Cyril	Comité de Quartier Bel Air / Grand Font
EPINOUX	Michel	CFDT
FARGE	Pierre	Citoyen
GASTÉ	Jack	Comité Départemental de Randonnée Pedestre de la Charente
GIROUX	Marie-Christine	Assise Territoriale - Mairie de Ruelle-Sur-Touvre
HERAULT	Sylvie	Citoyenne- rapporteure
JACQUILLARD	William	Citoyen - Président du CDD- co-animateur
JOUBERT	Dominique	Citoyenne
PIERRE	Thierry	Vélocité
RENARD	Michel	Citoyen
RIVALLEAU	Aline	Citoyenne
RIVIERE	Sébastien	Citoyen - Vice - Président du CDD
ROBERT	Sylvain	Assise Territoriale - Mairie de L'Isle d'Espagnac
ROGER-CHATREAU	Dominique	ERDF
SCHOLZ	Patrick	Luxor Lighting
SHIPLEY	Alain	CFE-CGC
SOEKARMO	Clotilde	Citoyenne
TERRADE	Dominique	Assise Territoriale - Mairie d'Angoulême- - co-rapporteur

Annexe n°2 – Saisine du Président de GrandAngoulême



Angoulême, le 23 DEC. 2014

AC201500020

Monsieur William JACQUILLARD
Président
Conseil de Développement du GrandAngoulême
25 Boulevard Besson Bey
16023 ANGOULEME CEDEX

Direction de l'Attractivité, de l'Economie et de l'Emploi
Réf. : JFD/CB/AB DAC201400509

**Objet : contribution du Conseil de Développement à l'émergence d'une instance
partenariale et de dialogue en matière de développement économique et d'emploi**

Monsieur le Président,

Au terme du plan d'actions « développement de l'emploi et des compétences au sein de la filière Mécatronique locale » (mars 2012, mars 2014), il est apparu souhaitable que les dynamiques d'acteurs enclenchées puissent se poursuivre.

Ainsi, lors du comité de pilotage de clôture en date du 8 juillet dernier, les partenaires et acteurs de la filière ont proposé de travailler à l'émergence d'une instance partenariale en capacité de poursuivre ces réflexions et le portage des actions engagées.

Cette instance qui pourrait prendre la forme d'un Comité de Bassin d'Emploi (CBE) aura pour objet de favoriser le développement d'un dialogue sociale territoriale visant à enrichir les réflexions et les actions à mener en matière de développement économique et d'emploi sur le territoire..

Par la présente, je souhaite que le Conseil de développement apporte sa contribution à la réflexion que l'agglomération va mener en ce sens avec le soutien financier et technique des services de l'Etat.

Ce travail réalisé sous l'égide d'un groupe de suivi partenarial, se déroulera en 2 phases :

1. recensement exhaustif des acteurs, des outils, des dispositifs et des initiatives en matière de soutien à l'emploi sur le territoire du Grand Angoulême et sur le bassin d'emploi ;
2. définition de la gouvernance et de la structure juridique ad hoc, des objectifs stratégiques, du plan d'actions à court et moyen terme, des ressources humaines mobilisables et élaboration du plan de financement annuel récurrent sur la période 2015 - 2020.

Votre contribution, qui devra s'inscrire dans le cadre des travaux menés par le groupe de suivi, prendra la forme de propositions portant sur la gouvernance, les orientations stratégiques ainsi que la couverture territoriale de cette future instance.

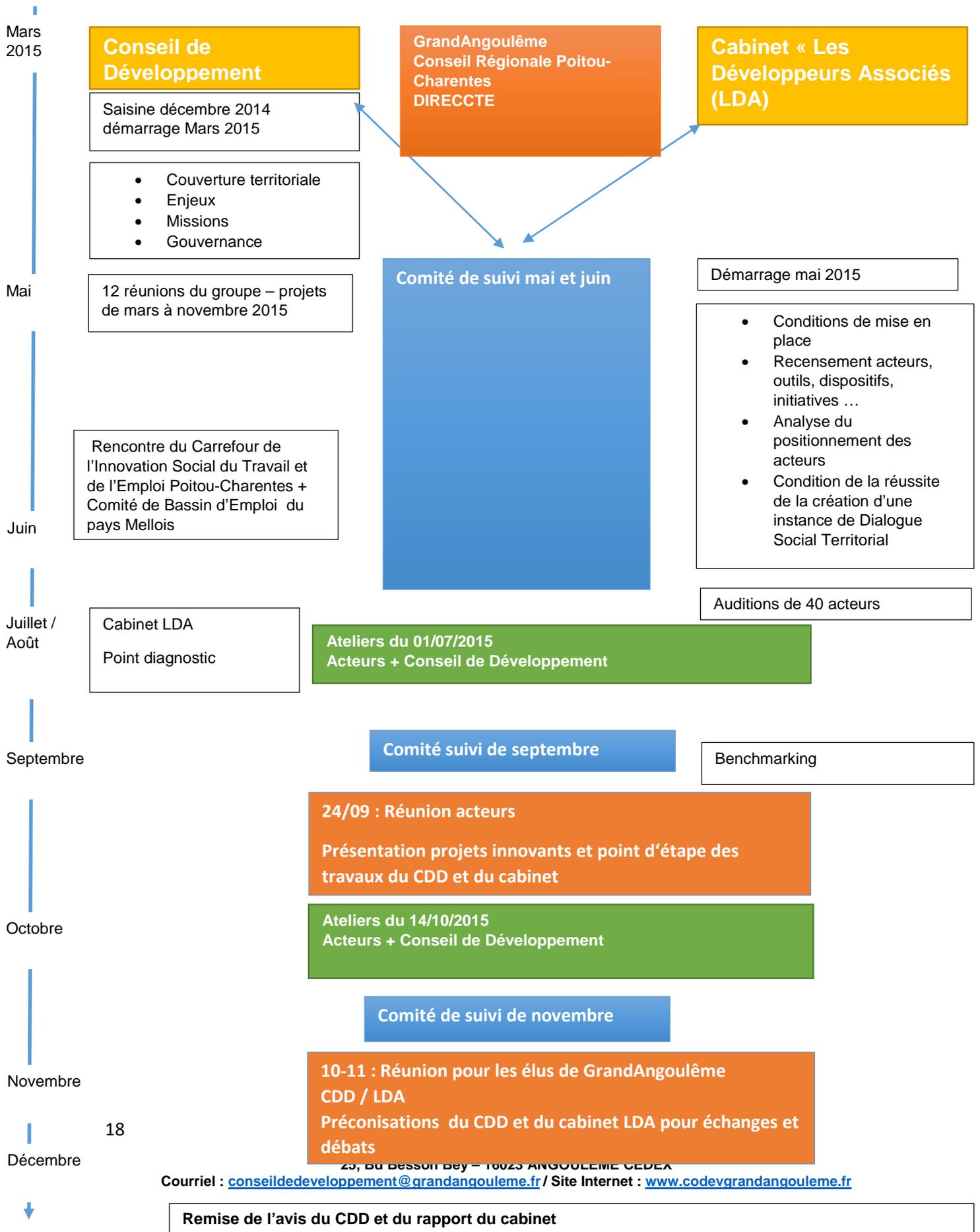
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Jean-François DAURE

Toute correspondance doit être adressée à | 25, Bd Besson Bey - CS 12320 - 16023 ANGOULÊME Cedex | contact@grandangouleme.fr |
M. le Président de la Communauté d'Agglomération | Tél. 05 45 38 60 60 - Fax 05 45 38 60 59 | www.grandangouleme.fr |

Annexe n°3 – Coordination Conseil de Développement / Bureau d'études Les Développeurs Associés



Annexe n°4 : Fiche d'évaluation de l'avis

Le Conseil de Développement met en place un « droit de suite » sur ses travaux.

Pour se faire, il met en place une fiche d'évaluation propre à chaque avis ou contribution, qui lui permettra, au cours de la durée du mandat, de suivre et d'évaluer la manière dont la Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême et ses acteurs se sont appropriés l'avis du Conseil.

Modalités de suivi et d'évaluation de la contribution

1 ^{ère} étape 2016	2 ^{ème} étape 2017	3 ^{ème} étape 2018-2020
Critères à suivre : <ul style="list-style-type: none">• Définir un profil « d'animateur – manager » et lancer un recrutement• Moyens humains et financiers dégagés• Mise en place et composition du collectif d'acteurs au sein de la maison de l'entreprendre• Mise en commun des diagnostics• Feuille de route 2016-2018• Choix d'un premier projet opérationnel	Critères à suivre : <ul style="list-style-type: none">• Finaliser la Charte d'engagement des acteurs• Suivi des projets de Dialogue Social Territorial partagés (méthode, gouvernance ...)• Dynamique des rencontres des acteurs	Critères à suivre : <ul style="list-style-type: none">• Poursuite des projets de Dialogue Social Territorial emploi / formation• Evaluation en continu

Cette grille est évolutive selon la volonté des acteurs et des projets

Synthèse

Contribution du Conseil de Développement

«Mutations économiques, créativité et territoire»

Décembre 2013
Auto-saisine



Le Conseil de Développement s'est interrogé depuis 2011 sur trois dimensions liées au développement économique: les impacts de la LGV, les mutations économiques en cours et à venir, la créativité et l'innovation sur le territoire du GrandAngoulême.

Quels constats ? Quels enjeux pour l'Agglomération ?

Le Conseil a rencontré des entreprises, des acteurs, des institutions et s'est adjoint par deux fois les compétences de l'Université de Poitiers pour mieux identifier les leviers permettant la créativité et l'innovation.

Cette contribution, nourrie de l'ensemble des travaux précités, a pour objectif de proposer des pistes de travail et de réflexions pour tous : élus et acteurs du territoire.

LES CONSTATS

Le Grand Angoulême est un :

- territoire riche de ses diversités, créatif, qui a su mieux que d'autres résister aux crises
- territoire encore en mutation, vieillissant, avec une perte programmée de population active dans les 15 prochaines années et une précarisation inquiétante (taux de chômage, revenu moyen).
- territoire qui, pour avancer et créer une dynamique vertueuse, pour lutter contre la précarisation doit se mobiliser pour créer de l'activité.

Aujourd'hui, institutions et acteurs font le constat des mêmes points d'alerte qui semblent freiner certains atouts du territoire .

En effet, au delà du travail de qualité fait par chacun des acteurs, des institutions et des expérimentations développées, c'est bien une nouvelle dimension de concertation, de partenariat et de co-construction d'une politique publique de développement économique du territoire qu'il faut mettre en œuvre.

LES ENJEUX POUR DEMAIN ...

Impulser une stratégie partagée entre les politiques publiques, les institutions, les acteurs en la rendant lisible pour tous

Positionner clairement le rôle de l'Agglomération

Concevoir une gouvernance claire, rôle et missions de chacun, qui permette de faire converger les objectifs de tous les acteurs économiques pour faire levier auprès des entreprises

Ouvrir pour l'attractivité en construisant une identité au territoire

Créer des nouvelles activités en s'appuyant sur l'innovation technique, sociale, environnementale ... et les nouveaux modèles économiques

Innover autour des savoir-faire locaux

Assurer la cohésion sociale du territoire

Augmenter la population active du territoire; rajeunie, qualifiée et pérennisée

Retrouvez l'intégralité de la contribution sur
www.codevgrandangouleme.fr
Contact : Conseil de développement – 05 45 93 08 28
conseildedeveloppement@grandangouleme.fr


GrandAngoulême
Conseil de Développement
Partager Échanger Proposer

Annexe n°5 bis :

4 Points d'alerte et 4 préconisations du Conseil de Développement

ALERTES	PRÉCONISATIONS	PROPOSITIONS
1) La multiplication des instances administratives et la difficulté des acteurs à travailler ensemble ne permettent pas de porter un projet commun : déficit de prospective, d'évaluation, d'animation et de dialogue partagés. De fait, les choix prioritaires en matière de développement économique et de formation supérieure sont peu lisibles	Une nouvelle gouvernance: le GrandAngoulême animateur et pilote de son territoire pour:	<p>Rassembler les différents acteurs : institutions, entreprises, partenaires sociaux pour permettre de développer une vision prospective partagée des enjeux clés du territoire, ainsi qu'une convergence d'objectifs et une culture de la participation et du travail en réseau</p> <p>Créer un outil type Comité de Bassin d'Emploi qui permette une réelle articulation des politiques de développement économique, d'emploi et de cohésion sociale. L'absence d'un tel outil fait de GrandAngoulême un territoire singulier en Poitou-Charentes</p> <p>Clarifier les compétences de chacun pour éviter les redondances, les incohérences voire les risques de conflits. Un effort de tous les acteurs doit être engagé afin de coordonner, optimiser, faire évoluer, voire mutualiser leurs compétences dans un contexte de réduction des ressources publiques et d'une nouvelle loi de décentralisation</p> <p>Renforcer et structurer un pôle d'enseignement supérieur prenant en compte les besoins du territoire en cohérence avec l'offre de formation initiale et continue</p> <p>Renforcer les coopérations avec les territoires voisins et notamment la métropole bordelaise en s'appuyant sur les opportunités offertes par la LGV (libération des sillons sur la ligne actuelle dès 2017 et inter-modalités)</p>
2) La nécessité d'un marketing territorial renforcé pour promouvoir, communiquer et faire rayonner le GrandAngoulême et la Charente. Les entreprises innovantes ont besoin de visibilité	Développer un marketing territorial	<p>Mettre en place un marketing territorial pour créer une identité valorisant les atouts du territoire et optimiser sa visibilité</p> <p>Développer une véritable politique touristique s'appuyant sur le patrimoine charentais et l'attrait du fleuve Charente, notamment en direction du tourisme familial, de groupes par des modes d'accueil et d'hébergement adaptés</p> <p>Poursuivre le désenclavement du territoire par le développement des différentes voies de communication</p> <p>Veiller au maintien des services publics sur le territoire</p> <p>Développer un sentiment fort d'appartenance au territoire Intercommunal auprès des habitants et des entreprises pour que chacun puisse être « ambassadeur » du GrandAngoulême</p>
3) La complexité pour les porteurs de projets d'entreprises se situe dans : la création, l'accompagnement dans la durée, le repérage des institutionnels, les dispositifs d'aides. Une nécessité de décloisonnement des filières....	Savoir repérer, valoriser, stimuler la créativité	<p>Concevoir des espaces créatifs ouverts mais aussi garant des droits de la propriété Intellectuelle</p> <p>Organiser des temps de rencontres, d'échanges entre créatifs et entreprises</p> <p>Positionner l'agglomération comme pilote de deux « dispositifs d'accompagnement » avec des référents uniques pour les entreprises : - un dispositif spécialisé dans l'accompagnement de projets endogènes, créations, innovations, mutations des filières - un dispositif spécialisé dans la prospection et l'accueil d'entreprises pour les activités exogènes</p> <p>Mettre en place un accueil périodique des porteurs de projets avec l'ensemble des acteurs concernés par la création</p> <p>Proposer des espaces tertiaires originaux, disponibles et accueillants (exemple : péniches / bureaux sur les quais de la Charente valorisant le fleuve et trait d'union entre le pôle Image et la Gare)</p> <p>Faciliter le décloisonnement des filières en recherchant des synergies génératrices de nouvelles activités</p> <p>Sauvegarder les savoir-faire locaux existants et les valoriser pour créer de nouveaux produits ou services et envisager de nouveaux marchés</p> <p>Encourager le droit à l'expérimentation et le valoriser</p>
4) Accentuer la politique et les moyens dédiés pour investiguer le champ des nouvelles économies: Economie Sociale et Solidaire, fonds participatifs, numérique ...	Développer les nouvelles économies et permettre de nouvelles activités :	<p>Créer une filière Economie Sociale et Solidaire, la structurer, s'appuyer sur sa manière de repenser le travail et les nouvelles pratiques économiques et sociales</p> <p>Explorer les nouveaux modes de financement (exemple : fonds participatifs)</p> <p>S'appuyer sur le numérique pour accéder à de nouveaux marchés, imaginer de nouveaux services et outils pour faciliter le croisement entre les filières</p> <p>Poser un nouveau regard sur les porteurs de projets d'entreprises et d'activités</p> <p>Développer l'activité logistique de l'agglomération en relation avec les filières existantes</p>

